



1 JOUR

12 ÉLUS MAX

PRÉSENTIEL / VISIO

BEST

Optimiser et sécuriser les activités sociales du CSE

Maîtrisez la réglementation ASC pour proposer des activités attractives, conformes et sécurisées pour tous les salariés.

— DESCRIPTION

Les activités sociales et culturelles (ASC) constituent l'une des missions les plus visibles du CSE et représentent un budget souvent significatif. Leur gestion oblige les élus à respecter un cadre réglementaire strict : principes d'égalité de traitement, conformité URSSAF, comptabilité dédiée, obligations fiscales. Cette formation permet aux élus de sécuriser leur gestion des ASC, d'optimiser l'utilisation du budget, de choisir les activités les plus adaptées aux salariés et de se préparer sereinement à un contrôle URSSAF.

— OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la définition légale et les critères des ASC
- Maîtriser les principes d'égalité de traitement et de non-discrimination dans les ASC
- Structurer et sécuriser les budgets ASC selon les règles légales
- Définir et mettre en place des activités adaptées aux besoins des salariés
- Maîtriser la gestion comptable et administrative des ASC
- Appliquer les tolérances URSSAF et les plafonds d'exonération
- Assurer la transparence et la communication des ASC aux salariés
- Se préparer et répondre sereinement à un contrôle URSSAF

— PROGRAMME

- Définition juridique des ASC : critères légaux et jurisprudentiels
- Principe d'égalité de traitement et non-discrimination dans l'attribution des ASC
- Le budget ASC : calcul, assiette, transfert possible vers fonctionnement
- Les activités les plus courantes : chèques-vacances, billetterie, voyages, arbre de Noël
- Les tolérances URSSAF et les seuils d'exonération
- La comptabilité des ASC : obligations selon la taille du CSE
- Les obligations fiscales du CSE gérant des ASC
- La transparence et la communication vers les salariés
- Fournisseurs et prestataires : sélection, contrats, appels d'offres
- Gestion et suivi des ASC : tableaux de bord et reporting
- Préparer un contrôle URSSAF : documents à réunir, posture à adopter
- Cas pratiques et analyse d'erreurs fréquentes

